

***Auteur :***

Raphaël Trouillet  
 Président de la SFP  
 Maître de conférences HDR (Université Paul Valéry Montpellier 3)  
 Psychologue

***Article publié dans :***

Le Psy déchainé, N°14, 2015 (revue de l'Association Française Fédérative des Etudiants en Psychiatrie).

***Titre :***

« Psychiatrie et psychologie : confluence ou divergence ? »

**1) Qu'est ce qu'être un psychologue aujourd'hui ?**

Je pense utile de définir tout d'abord la psychologie. Il s'agit d'une discipline scientifique étudiant les comportements, les conduites et les processus mentaux. Autrement dit, nous supposons que des phénomènes immatériels – ou du moins dont la matérialité reste à déterminer – expliquent nos comportements. Ces phénomènes correspondent aux processus mentaux.

Aujourd'hui, un psychologue est un praticien s'appuyant sur des savoirs et savoir-faires scientifiques permettant d'étudier ces processus, leurs relations avec le contexte et les comportements d'un individu. Ces processus sont extrêmement nombreux et leurs dénominations peut varier selon les référentiels théoriques (par exemple, le phénomène d'anosognosie peut être expliqué par le processus du déni ou par celui d'un déficit des processus de mise à jour de la mémoire autobiographique). Dans le cadre de la pratique clinique, il s'agit alors d'identifier les processus mentaux associés aux comportements troublés ainsi que les techniques thérapeutiques permettant d'agir sur ces processus. L'évaluation de ces processus est alors, à la fois, un enjeu fondamental et un challenge : comment évaluer objectivement des processus inobservables directement tout en estimant la fiabilité de la mesure obtenue ?

En ce sens, aujourd'hui, un psychologue est un professionnel contribuant à l'explication des comportements humains et à leurs troubles en travaillant sur un niveau d'analyse particulier – celui des processus mentaux. Ce travail implique également un savoir faire technique particulier concernant les méthodes d'objectivation de ces processus. De plus, nous disposons actuellement d'un grand nombre d'outils thérapeutiques non-médicamenteux permettant de participer aux soins d'un grand nombre de maladies. De plus, la formation et l'intervention des psychologues dans de nombreux champs professionnels (e.g., ressources humaines, psychologie du travail) nous permettent aujourd'hui d'intervenir dans de multiples domaines professionnels en dehors de celui du soin.

**2) Quelles évolutions a connu le métier de psychologue ces dernières années ?**

Comme pour toutes les sciences, les progressions concernent les connaissances produites à la fois par la recherche fondamentale et appliquée. Concernant plus spécifiquement la pratique psychologique, la fin du XXème siècle a été marquée par le vote de la loi du 25 juillet 1985 définissant la pratique de la psychologie. De plus, notre profession est encadrée par un code

de déontologie depuis le mois de mars 1996 (actualisé en février 2012). Ces dispositifs permettent ainsi de protéger les usagers contre une pratique frauduleuse de la psychologie tout en donnant au psychologue des droits et des devoirs dans sa pratique. Malheureusement, ces informations sont souvent mal connues des collaborateurs des psychologues, voir peut être de certains psychologues, et cette situation complique souvent les relations professionnelles.

Au niveau théorique et technique, de nouvelles méthodologies sont apparues sous l'impulsion de progrès scientifiques. Ainsi, de nouvelles formes de thérapies sont apparues telles que les Interventions Basées sur la Pleine Conscience. La prise en charge de pathologies neurologiques a également évolué avec les progrès de la neuropsychologie. Au niveau technique, les outils de mesure ont progressé au cours des dernières décennies et nous disposons aujourd'hui d'un éventail technique large – du simple questionnaire à des procédures informatisées. Enfin, il y a un souci croissant d'utiliser des techniques dont la validité et l'efficacité ont été démontrées. Nous constatons ainsi une augmentation continue de publications d'essais cliniques randomisés portant sur les interventions non-médicamenteuses.

Toutefois, il faut souligner que notre discipline est constituée de courants théoriques et de multiples traditions conduisant encore à un manque d'accord sur certaines de ces questions.

### 3) Comment voyez vous le métier de psychologue dans les quarante prochaines années ?

La psychologie est une discipline très récente puisqu'elle a aujourd'hui un peu plus d'un siècle d'existence. Notre histoire reste donc en grande partie à écrire. Je pense, que les évolutions futures doivent concerner à la fois notre discipline ainsi que le rôle des psychologues dans la société. L'union de notre discipline est un enjeu fondamental, notamment en France. Par exemple, nous devons pouvoir nous accorder sur la définition de l'efficacité d'une intervention psychothérapeutique. La place des outils d'évaluation dans la pratique clinique est également l'objet de certains désaccords, or l'étude empirique des processus mentaux est fondamentale. Nous devons arriver à un avis consensuel sur ces questions. Plus globalement, si le législateur et le code de déontologie fournissent une définition non-ambigüe de notre métier, nous devons aller plus loin dans la définition de notre profession afin d'intégrer les évolutions scientifiques et techniques.

Ces travaux à venir pour la communauté des psychologues aideront à affirmer et clarifier notre identité auprès de la société et des autres acteurs de la santé. En effet, nous constatons toujours que la fonction du psychologue et son rôle dans une équipe pluridisciplinaire reste l'objet d'imprécisions.

Daniel Lagache posait dès 1949 la question de l'unité de la psychologie, je pense que nous devons renforcer nos efforts dans cette direction.

Plus globalement, je pense que nous avons un challenge. Notre métier consiste à étudier des phénomènes immatériels – les processus et contenus de pensée. Nous sommes issus d'une longue tradition philosophique qui, avec une partie de la médecine (dont Hippocrate), s'est historiquement intéressée à ces phénomènes. Le statut scientifique de la psychologie et son identité professionnelles doivent encore être plus affirmées.

### 4) Quels liens voyez-vous actuellement entre les professions de psychiatres et de psychologues ?

Nos deux professions sont déjà liées par leur suffixe « psych ». Autrement dit, nous nous intéressons à l'âme de l'individu ainsi qu'à ses comportements normaux ou troublés.

Je crois que nos différences de formation nous conduisent à acquérir des connaissances et des compétences complémentaires pour l'étude et le soin des comportements troublés. Par exemple, la psychologie et les psychologues apportent des solutions méthodologiques et théoriques nombreuses afin de mieux comprendre comment des événements de vie (diagnostique d'une maladie chronique, ruptures de vie telle qu'une modification du statut socio-professionnel ou un décès) peuvent être reliés à certains troubles du comportement. Des progrès dans nos modélisations, notamment statistiques, nous permettent d'aborder la complexité de ces relations. Les développements de la neuropsychologie cognitive et clinique apportent également des éléments de réponse intéressants afin de relier l'activité neurologique, le comportement et l'activité psychologique. Nous voyons alors que nos deux professions, à la fois, partagent un objectif et un langage commun tout en apportant un éclairage particulier et complémentaire de la pathologie mentale. Au niveau thérapeutique, nos interventions peuvent également se compléter afin de proposer un projet thérapeutique ciblé portant sur une identification rigoureuse des conséquences de nos actions thérapeutiques au niveau physiologique, psychologique et social.

#### 5) Et comment voyez-vous l'évolution des rapports entre les psychiatres et les psychologues ?

Je constate que nos rapports progressent avec le temps et que nous parvenons à mieux identifier nos complémentarités. Si je prends l'exemple de la recherche, notamment à Montpellier, les projets de collaboration se développent et nous parvenons à mieux mutualiser nos points forts et nos complémentarités. Des projets interdisciplinaires sont ainsi favorisés. Je pense que cette évolution aura toutefois comme pré-requis la continuité de la réflexion des psychologues sur leur identité professionnelle, une plus grande homogénéisation de leurs pratiques, ainsi qu'une meilleure compréhension de la part des psychiatres concernant la fonction des psychologues. Le développement de ce dialogue mutuel devrait aider à neutraliser certains préjugés que nous pouvons avoir les uns à l'égard des autres. Actuellement, ces préjugés peuvent conduire à des attitudes discriminatoires de la part des uns et des autres, une non-reconnaissance de la fonction et du rôle de chacun. Par exemple, quelle est la relation hiérarchique entre un médecin et un psychologue à l'hôpital ? Je constate que l'avis des professionnels sur cette question est souvent faussé. Nous devons impérativement changer ces attitudes et aboutir à une situation où le médecin et le psychologue ont la possibilité d'exercer leurs métiers en complémentarité, dans le respect de la législation en vigueur et des règles déontologiques de chacun.

#### 6) Quelle est la place aujourd'hui du psychologue à l'hôpital ? En libéral ?

Le(la) psychologue fait partie intégrante de l'équipe pluridisciplinaire hospitalière. Si nous nous référons aux différents points que nous avons évoqués ci-dessus, la place et la fonction du psychologue est assez claire. Ses actions peuvent concerner la démarche diagnostique, l'évaluation, la formulation d'hypothèse étiologique, le conseil auprès de l'équipe pluridisciplinaire dans son ensemble, et le soin du patient et de son entourage. Ce schéma n'est malheureusement pas toujours observé. A titre d'exemples, pour certaines équipes, la fonction de psychologue se résume à celle d'un « testeur » dont nous attendons qu'il(elle) fournisse des rapports psychométriques qui seront intégrés dans le bilan médical. Or, les évaluations psychologiques ont pour fonction de tester des hypothèses psycho-comportementales en fonction de l'examen clinique réalisé par le psychologue, en relation avec toutes les autres informations concernant le patient et fournies par le reste de l'équipe. Autrement dit, la fonction du psychologue n'est pas ici de fournir des résultats à des tests,

mais d'étayer, avec ces résultats, les hypothèses que le psychologue formule au sujet des comportements du patient, à partir d'un constat clinique. Je pense que le rôle que l'institution et l'équipe pluridisciplinaire donne au psychologue n'est pas toujours adapté à sa profession. Nous posons ici, à nouveau, la question de l'image de la psychologie auprès des membres de l'équipe pluridisciplinaire et, surtout, de l'image que les psychologues donnent de leur profession au travers de leur attitude professionnelle.

En libéral, les missions du psychologue sont assez proches de celles du psychologue hospitalier. Comme pour les autres professions, la différence réside dans les conditions de travail où le psychologue doit travailler en réseau avec l'ensemble des professionnels de santé travaillant auprès du patient, dont le médecin généraliste.

7) De manière plus générale, quelle est la place du psychologue dans la société d'aujourd'hui ? Comment l'imaginez-vous évoluer ?

Lorsque je discute avec mes étudiants inscrits en première année de psychologie, je constate qu'ils ne savent pas très bien ce qu'est la psychologie et comment la situer par rapport à la philosophie ou la médecine. Leur surprise est parfois grande lorsqu'ils découvrent notre objet d'étude (des processus mentaux) et notre objectif qui est d'appliquer les méthodes scientifiques pour les étudier et ainsi fournir des outils de pratiques professionnels. Je pense que leur attitude est symptomatique de l'image de la psychologie dans la société. Les médias eux-mêmes reflètent cette mauvaise identification de la psychologie et des fonctions « psys » dans leur ensemble. Pourquoi interviewer un psychiatre, un psychologue ou un psychanalyste pour avoir un avis sur telle ou telle question ? Les justifications manquent souvent de fondements scientifiques. L'image de la « foie » reste également associée à la psychologie et aux « psys » ce qui entrave l'identification de tous les apports de la psychologie. Nous avons donc un important travail à faire sur notre image et de communication.

Concernant l'intégration professionnelle de la psychologie, les entreprises et les institutions commencent à bien identifier la place du psychologue et ses apports. Par exemple, des entreprises vont chercher des psychologues, notamment à l'université, pour appliquer leur savoir et savoir-faire afin de développer de l'innovation concernant, notamment, l'ergonomie, l'apprentissage à distance...